Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 81 (1954)

Heft: 5

Artikel: Billet de Ronceval : un "bon dieu" de rue...!

Autor: St-Urbain

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-228950

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BILLET DE RONCEVAL

Un « bon dieu » de rue...!

Les élections ont du bon, rapport au mouvement que ça donne au village, avant, pendant et après : on se réunit, on discute, on brasse des idées... et, comme on vous l'a dit, on reprend les mêmes!

Une qui n'est pas contente que son homme ait manqué le coche, c'est l'Octavie du Petit-Bois. Quand elle a su que les « vieux » repassaient en bloc, elle a dit. navrée :

— Moi qui comptais sur les soirs de séances, ça fait que le Riquet va me rester sur les bras, remé tous les soirs.

L'Octavie, une de ces braves femmes qui se font rares, est gentille, ordrée, douce, tout...!

Si les anges avaient des jupons, elle en serait sûrement. Le Riquet, son mari, ne sait pas la chance qu'il a d'être si bien tombé, trop même, vu qu'il abuse de cette créature, car il appartient à cette catégorie des « Bons dieux de rue ». On ne vas pas jusqu'à dire qu'il est hypocrite, non! Mettons qu'il est « en dessous », là!

Si vous êtes quelque part avec Riquet, vous ne pouvez pas vous empêcher de penser:

— Monteh! le joli homme, il a un beau devant! Autrement dit : joli garçon, mis en première, bonne façon, joli parler, manières douces, du ton, de la tenue: on ne saurait trouver plus gai compagnon, plus joli cavalier. Il cause bien, il a de l'esprit, juste assez, il fait bien santé avec tout un chacun. Il supporte les nianious sans leur faire des reproches, conciliant avec les pottus, arrangeant avec les mauvais coucheurs. Il mériterait le ciel... pour ce qu'on voit, du moins!

Quand il est rentré, ayant usé ses vertus par le monde, il ne lui reste plus rien pour l'Octavie : il est gringe comme un chat borgne, boudeur, querelleur, pouët en affaires comme un mauvais diable. Dehors, le« bon dieu de rue »! dedans, un embêtant, tracassier, tout emberlificoté de reproches, de remarques acides, tout empêtré dans les « Je constate que... », « Je remarque que... », des « Je ne suis pas sans avoir remarqué... » ou, pour finir : « C'est-y Dieu possible que j'aie empletté une quinquerne pareille! »

Ainsi, cette pauvre Octavie n'a plus d'espoir : Riquet restera le même « bon dieu de rue » ! Bien qu'il soit encore en train de brossatter sa veste des élections, il n'a pas perdu le sourire. On dirait même qu'il redouble ses grâces et ses amabilités ! Qu'est-ce qui peut bien rester à cette pauvre Octavie quand son Riquet rentre au logis ?

St-Urbain.

CREDIT FONCIER VAUDOIS

auquel est adjointe la CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE garantie par l'Etat

Prêts hypothécaires et sur nantissement Dépôts d'épargne et par obligations Garde et gérances de titres — Safes